

COMMUNIQUÉ

10-10-2024

Recensement de la population : appel à candidature des agents recenseurs

La Ville de Besançon recherche des personnes volontaires au [recensement de la population](#) qui se tiendra du jeudi 16 janvier au samedi 22 février 2025.

Pour participer, il faut avoir entre 18 et 67 ans, s'engager à suivre une formation de deux demi-journées dispensées par l'INSEE, être disponible aux heures de repas, en début de soirée et les samedis. Les qualités requises à cette mission reposent sur la discrétion, la diplomatie, l'organisation et la rigueur.

Le recrutement est réalisé par la mairie, en voie contractuelle. **Pour candidater, il suffit d'adresser une lettre de motivation et un CV avant le mardi 22 octobre à : demande.emploi@besancon.fr** La rémunération se fait en fonction du nombre de logements recensés (environ 10 € par logement).

Comme dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants, 8 % des adresses du territoire bisontin sont tirées au sort par l'INSEE pour être recensées. Les agents devront se rendre chez les habitants pour leur remettre des questionnaires. Cela permettra ensuite à l'INSEE de calculer le nombre d'habitants de la ville, constater les évolutions démographiques pour adapter au mieux les offres de services mais aussi calculer les dotations d'État aux collectivités.

Contacts

Contacts presse

Élise AEBISCHER - Adjointe à la maire déléguée à la relation aux usagers, ressources humaines, égalité femmes-hommes

Pierre GAINET - Chef du service Formalités-Élections, direction Relations avec les Usagers

Contacts presse

Auriane CALVÉS
Cécile PRUDHOMME

06 33 67 25 23
06 84 37 60 09

auriane.calves@besancon.fr
cecile.prudhomme@besancon.fr